

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD208 Anglais 2			
Ancien Code	ECAM2B08AD208	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOAD2080		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne SCIEUR (anne.scieur@helha.be) Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise l'amélioration de la communication écrite et orale, surtout sous un axe professionnel en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

1. appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
2. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM2B08AD208A Anglais

72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM2B08AD208A Anglais

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	20_ECAM2B08AD208A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COAD2081		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne SCIEUR (anne.scieur@helha.be) Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Approfondir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques. Préparer l'étudiant aux situations de la vie quotidienne et professionnelles auxquelles il est susceptible d'être confronté en développant les quatre compétences linguistiques : compréhension à la lecture, à l'audition, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de formuler correctement par écrit et oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle, en mettant en particulier l'accent sur l'anglais des affaires et l'anglais médical

Pour ce faire, l'étudiant sera amené à :

Utiliser un vocabulaire adéquat, en particulier dans les contextes spécifiquement abordés

Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux

Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

Rédiger du courrier professionnel (lettres, emails)

Comprendre et exprimer efficacement un message au téléphone

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Business Communication

- correspondance commerciale (lettres, emails, ...)

- conversations téléphoniques

Business texts and conversations

- organisation de réunions, de présentations, de voyages, ...

- description d'objets, de personnes, de carrières, d'entreprises, ...

(compréhensions à l'audition et à la lecture, mises en situation)

Medical English

- vocabulaire médical, textes médicaux vulgarisés ou non, compréhensions à l'audition, mises en situation.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Devoir à caractère formatif, avec correction commentée

Sources et références

Références de base:

EMMERSON, P. (2013). *Email English*. MacMillan.

ASHLET, A. (2003). *A handbook of commercial correspondence*. Oxford University Press.

GLENDINNING, E & HOWARD, R, (2007). *Professional English in use: medicine*. Cambridge University Press.

HARDING, K., & APPLEBY, R. (2014). *International Express Pre-intermediate*. Third Edition, Oxford University Press.

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabi et supports audios/vidéos disponibles sur Connected dans cette UE

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités opérationnelles sont postées sur Connected dans cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Eve	50	Exe	50	Exe + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).